

14 mai 2024 – Incarville : **Nous n'oublierons jamais**

Au lendemain de ce 14 mai 2025, un an après que nos collègues Arnaud Garcia et Fabrice Moello, deux surveillants pénitentiaires en mission d'escorte, tombaient sous les balles d'un commando lourdement armé, au péage d'Incarville et que 3 de nos collègues étaient meurtris à jamais dans leur chair.

Au lendemain de ce jour qui restera gravé dans la mémoire de toute l'administration pénitentiaire comme l'un des jours les plus sombres de notre histoire.

Ce jour où Arnaud et Fabrice sont morts, parce qu'ils effectuaient leur travail. Ce jour, dont nos collègues blessés porteront les stigmates à jamais. Cette date fatidique où l'État n'a pas su les protéger.

Au lendemain de ce jour, nous leur devons plus qu'une pensée, plus qu'une minute de silence. **Nous leur devons à tous la vérité, la justice et des actes concrets !**

Un an après, qu'a fait l'administration ?

Dans la foulée du drame, le ministère a signé **le protocole d'Incarville**, présenté comme un tournant sécuritaire pour les personnels de surveillance.

Ce protocole, arraché dans le sang, contient plusieurs engagements :

- La création d'Équipes de Sécurité Renforcées pour les extractions et transferts de profils sensibles ;
- Une révision des procédures et des niveaux d'escortes, notamment pour les profils particulièrement dangereux, comme Mohamed Amra ;
- Le renforcement du renseignement pénitentiaire, et une meilleure coordination et communication avec les autres services de sécurité intérieure ;
- L'achat de quelques matériels et véhicules pour améliorer les conditions d'exercices et d'extractions.

Mais sur le terrain, que constatons-nous ?

- Des effets d'annonce sans véritable déploiement à grande échelle ;
- Des collègues toujours envoyés en mission avec un équipement inadapté voir sans ;

- Une doctrine d'emploi encore inadaptée, parfois floue, dans le cadre des nouvelles équipes d'interventions ;
- Des recrutements insuffisants, sans formation spécifique préalable pour ces missions à haut risque, certains matériels n'étant toujours pas acquis ;

Le protocole d'Incarville a été présenté comme un hommage. Mais un hommage ne peut pas être un simple écran de fumée. Le meilleur hommage que nous puissions rendre à nos collègues assassinés, c'est de faire en sorte que plus jamais cela ne se reproduise et que justice leur soit rendue !

La CGT Pénitentiaire exige :

- Un bilan transparent de la mise en œuvre rapide du protocole et de l'achat de matériel (brouilleurs de drones, etc...) pour les semaines à venir ;
- Des mesures concrètes, immédiates, et financées pour enfin garantir la sécurité de tous les personnels pénitentiaires ;
- Une reconnaissance statutaire et indemnitaire pour tous les agents qui exercent les missions pénitentiaires. Qu'ils soient visibles ou dans l'ombre, ils sont désormais attaqués jusque dans leurs vies personnelles, comme nous avons pu malheureusement nous en rendre compte ces derniers jours ;
- Et enfin, une véritable réflexion de fond sur la politique pénale, carcérale et sécuritaire de ce pays, pour ne pas laisser les agents seuls face à des risques croissants et des conditions de travail toujours plus difficiles.

Les effets d'annonces, ça suffit !!!

Au lendemain de ce 14 mai, nous pensons à leurs familles, à nos collègues blessés, à ceux qui ont vu, entendu, vécu l'horreur.

Arnaud et Fabrice, nous ne vous oublions pas, votre engagement et celui de nos collègues blessés nous oblige et votre mémoire nous donne la force de continuer à lutter.

La CGT Pénitentiaire Grand Est